



CGT : 01 42 82 81 89

Mail : cgt@cseuesglhsm.com

62, rue de Provence 75009 PARIS

Internet : <http://cgtglhaussmann.fr>



CONCIERGES

CRIME OU DÉLIT

**INSULTES
INTIMIDATIONS
CRACHATS
MENACES PHYSIQUES
JETS D'OBJETS
MENACES DE MORT
RACISME
MENACES VERBALES
DISCRIMINATIONS**



DEPUIS LA RENTRÉE, LES AGRESSIONS SE MULTIPLIENT QUOTIDIENNEMENT CONTRE LES SALARIÉS, NOTAMMENT CEUX DES SERVICES, PAR DES CLIENTS SE RENDANT COUPABLES DE VIOLENCES VOLONTAIRES AGGRAVÉES, ALLANT JUSQU'À DES MENACES DE MORT RÉITÉRÉES.



**SELON L'ARTICLE L.4121-1
DU CODE DU TRAVAIL,
L'EMPLOYEUR EST TENU DE
PRENDRE TOUTES LES
MESURES NÉCESSAIRES
POUR ASSURER LA
SÉCURITÉ ET PROTÉGER LA
SANTÉ PHYSIQUE ET
MENTALE DE SES SALARIÉS.**

**DANS CE CADRE, L'EMPLOYEUR NE DOIT PAS
SEULEMENT DIMINUER LE RISQUE, MAIS DOIT
L'EMPÊCHER.**

**QU'ATTEND LA DIRECTION
POUR INTERVENIR !?**